



MOREUIL

La Ligne Moreuilloise
place Norbert Malterre - Mairie de Moreuil - MOREUIL
<http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise> (<http://www.facebook.com/LaLigneMoreuilloise>)

Fiche APPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie : 4 kms
- L'Avre

Etang : 15 hectares

- Etang de Génonville
- Carpodrome
- Etang à truites

Membres du bureau

Président

LEFEVRE Xavier

Vice-Président

RETOURNÉ Benoit

Trésorier

RETOURNÉ Jacky

Secrétaire

LEFEVRE Sylvain

Types de pêche pratiqués

- Yellow icon: Pêche aux blancs
- Blue icon: Pêche aux carnassiers
- Green icon: Pêche à la carpe de jour
- Orange icon: Pêche aux salmonidés
- Pink icon: Pêche à la carpe de nuit

Services

- Blue icon: Ponton personne mobilité réduite
- Green icon: Aire de pique-nique

Document non contractuel - Édité le 16/12/2025

Présentation

L'association dispose du droit de pêche sur l'Etang Genonville, magnifique site de 15 hectares avec un parcours à truites. Elle dispose également d'un parcours de pêche sur l'Avre, rivière de seconde catégorie où l'on peut trouver de nombreuses espèces de poissons. L'Avre à l'aval de Moreuil est en domaine public à partir du pont de Morisel, ce qui vous offre un bon secteur de pêche en descendant la vallée. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de l'association.

La pêche à carpe de nuit est soumise à l'acquisition d'une option merci de vous rapprochez de l' APPMA.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'APPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	92.00€	29.00€	41.00€	7.00€	15.50€	36.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	25.00€	25.00€	25.00€	25.00€	offert	25.00€	25.00€
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Tabac du Moulin - Mr Stéphane Meulin - 48, De la République - 80110 Moreuil - 0608645406

Réglement

Pour la pêche de la carpe

Options carpe de nuit Moreuil obligatoires
Bourriche interdite, sacs de conservation interdit,
Utilisation de tapis de réception et épisette spécifique obligatoire,
Remise à l'eau obligatoire des carpes., (remise à l'eau immédiate).
Merci de laisser votre emplacement propre.